



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/2020**

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS :** BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte, MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SCANDOLA Marc, SERPINET Claude, TIET Valérie

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme GUEDENET Brigitte a été nommé secrétaire de séance.

**2020D008 INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

La séance a été ouverte sous la présidence de M. BECT Gérard, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer

BECT Gérard 205 voix  
BOUVIER Baptiste 208 voix  
COMBEMOREL Michael 209 voix  
FRANDON Jean-Claude 199 voix  
FRANDON Sylvaine 214 voix  
GIRIER Laurent 199 voix  
GLEONEC Dominique 198 voix  
GUEDENET Brigitte 210 voix  
MOREL Caty 200 voix  
PINVIDIC Anne 196 voix  
POINT Bruno 208 voix  
REZKALLAH Habib 191 voix  
SCANDOLA Marc 204 voix  
SERPINET Claude 212 voix  
TIET Valérie 202 voix

dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Gérard BECT le plus âgé des membres du Conseil a conservé la présidence. Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme GUEDENET Brigitte.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 28/5/2020  
Le Maire, Gérard BECT





# COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

ID : 038-213803638-20200528-2020D09-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22/3/2020

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte, MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie SCANDALIA MARC

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS** :

Mme GUEDENET Brigitte a été nommée secrétaire de séance.

### 2020D-009 ELECTION DU MAIRE

#### Premier tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des actes L.122.4, et L.122.8 du code des communes a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.122.4 du Code des Communes.

Il propose aux membres de l'Assemblée de voter à bulletin secret pour la personne de leur choix.

Chaque Conseiller Municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire bulletins blancs	2
Reste, pour le nombre de suffrages	13
Majorité absolue	7

M BECT Gérard a obtenu 13 voix

M BECT Gérard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 28/5/2020

Le Maire, Gérard BECT





# COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

id: 038-218843638-20200528-2020D010-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/ 2020

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS :** BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte, MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme GUEDENET Brigitte a été nommée secrétaire de séance.

### 2020D0010 FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en vertu de l'article L0122.2 du Code des communes, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande au Conseil de déterminer le nombre des adjoints.

**Le Conseil après en avoir délibéré,  
FIXE à quatre le nombre des adjoints.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 28/5/2020  
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/2020**

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte  
MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie *Sans voix*

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS** :

Mme GUEDENET Brigitte a été nommée secrétaire de séance.

**2020D0011 ELECTION DES ADJOINTS**

**Election du premier adjoint**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la Présidence de M BECT Gérard, Maire, à l'élection du premier adjoint.

*Premier tour de scrutin*

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

A déduire bulletins blancs 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 7

M GIRIER Laurent a obtenu 1 voix

M POINT Bruno a obtenu 13 voix

M POINT Bruno ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

**Election du deuxième adjoint**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du deuxième adjoint. Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

A déduire bulletins blancs 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 7

Mme GUEDENET Brigitte a obtenu 14 voix

Mme GUEDENET Brigitte ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.



## COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

ID : 038-210903638-20200528-2020D011-DE

### **Election du troisième Adjoint**

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

A déduire bulletins blancs 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 14

Majorité absolue 7

M FRANDON Jean-Claude a obtenu 13 voix

Mme GLEONEC Dominique a obtenu 1 voix

M FRANDON Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé

### **Election du quatrième adjoint**

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 15

A déduire bulletins blancs

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 15

Majorité absolue 8

Mme MOREL Caty a obtenu 15 voix

Mme MOREL Caty ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 28/5/2020

Le Maire, Gérard BECT





# COMMUNE DE SAINT-BARTHE

Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 038-213803688-20200528-2020D0012-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/2020

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS :** BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte  
MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme GUEDENET Brigitte a été nommé secrétaire de séance.

### 2020D0012 INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M BECT Maire explique qu'il convient de voter les indemnités de fonctions allouées aux élus durant ce nouveau mandat.

#### versement des indemnités de fonctions au Maire

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Toutefois le conseil municipal peut, à la demande du maire et par délibération, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants ;

Vu la demande de M BECT, Maire, afin de fixer pour lui-même des indemnités de fonction inférieures au barème ci-dessous. M BECT propose une indemnité calculée sur la base de 35 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Pour mémoire : Population (habitants) Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique

De 500 à 999 .....40,3 %

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, à la demande du Maire, les indemnités de fonctions versées au Maire à un taux inférieur au taux maximal de 40.3% étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

M BECT quitte la salle et demande au Conseil de se prononcer concernant le montant de son indemnité

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,



## COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le

ID : 038-213803838-20200528-2020D0012-DE

**DECIDE à l'unanimité, et à mains levées,**

**DE FIXER** selon le souhait de M BECT, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 35 % de l'indice terminal de la fonction publique soit 1 177.51 euros avec effet à compter du 28 mai 2020

### versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
- Vu les arrêtés municipaux du 28 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

**CONSIDERANT** qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Les membres du Conseil municipal,

**DECIDENT** à l'unanimité par un vote à mains levées, et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 10 % du Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 28/5/2020

Le Maire, Gérard BECT





**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES ALLOUEES AU MAIRE ET AUX ADJOINTS AYANT UNE DELEGATION**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'en vertu de l'article L.2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu d'établir un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux élus.

Il indique la population totale au dernier recensement soit 979 habitants.

Il rappelle qu'une indemnité de fonction a été allouée au Maire ainsi qu'aux quatre adjoints, que celles-ci sont fixées en % de l'indice brut terminal de la fonction publique, conformément au barème des articles L2123-23 et L2123-24 du CGCT.

Montant de l'enveloppe globale (maximum autorisé) : 3 232.06 euros

ELUS	INDEMNITES
------	------------

MAIRE BECT Gérard	35% de l'indice brut terminal de la fonction publique
-------------------	---

**Adjoints avec délégation Art L2123-24  
CGCT**

1 <sup>er</sup> ADJOINT POINT Bruno	10% de l'indice brut brut terminal de la fonction publique
2 ième ADJOINT GUEDENET Brigitte	10% de l'indice brut brut terminal de la fonction publique
3 ième ADJOINT FRANDON Jean-Claude	10% de l'indice brut brut terminal de la fonction publique
4 ième ADJOINT MOREL Caty	10% de l'indice brut brut terminal de la fonction publique

Soit une enveloppe globale de 2 917.05 euros.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélemy le 28/5/2020  
Le Maire, Gérard BECT







COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

ID: 038-213803638-20200528-2020D013-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/ 2020**

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS :** BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte  
MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie *SCANDOLA Marc*

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme GUEDENET Brigitte a été nommé secrétaire de séance.

**2020D0013 DESIGNATION MEMBRES CCAS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres du CCAS.

Il précise que cette assemblée est constituée de 8 membres :  
4 désignés par la Conseil Municipal et 4 nommés par le Maire.

Mme GUEDENET Brigitte

M GIRIER Laurent

Mme GLEONEC Dominique

Mme TIET Valérie

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 28/5/2020

Le Maire, Gérard BECT





## COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 03821300363842000528-2020D014-DE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/ 2020

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS :** BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte  
MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie, SCANDOLA Marc

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme GUEDENET Brigitte a été nommé secrétaire de séance.

#### 2020D-0014 MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

##### COMMISSION DES TRAVAUX

Vice-Président : POINT Bruno

Membres :

- M BOUVIER Baptiste
- M COMBEMOREL Michaël
- M SCANDOLA Marc
- M GIRIER Laurent
- M SERPINET Claude
- M REZKALLAH Habib
- Mme GLEONEC Dominique

##### COMMISSION DES FINANCES

Président : BECT Gérard

Membres :

- M SERPINET Claude
- Mme PINVIDIC Anne
- M FRANDON Jean-Claude

##### COMMISSION APPEL D'OFFRE

Président : BECT Gérard

Membres :

- M REZKALLAH Habib
- M GIRIER Laurent
- Mme GLEONEC Dominique



## COMMUNE DE SAINT-BARTHE

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 038\_213803638\_20200528\_2020D014-DE

### COMMISSION DES COURS D EAU ET SECURITE CIVIL

Vice-Président : POINT Bruno

Membres ;,

- M BOUVIER Baptiste,
- M COMBEMOREL Michael,
- M FRANDON Jean-Claude,
- Mme FRANDON Sylvaine,
- M GIRIER Laurent,
- Mme GLEONEC Dominique,
- Mme GUEDENET Brigitte ,
- Mme MOREL Caty,
- Mme PINVIDIC Anne,
- M REZKALLAH Habib,
- M SCANDOLA Marc
- M SERPINET Claude,
- Mme TIET Valérie

### COMMISSION DES ECOLES

Vice Présidente : MOREL Cathy

Membres :

- Mme FRANDON Sylvaine
- M COMBEMOREL Michaël
- M REZLAKALLAH Habib
- M BOUVIER Baptiste
- +2 parents d'élèves

### COMMISSION VERIFICATION PERTES DE RECOLTES

Vice-Président : POINT Bruno

Membres :

- M SERPINET Claude
- M GIRIER Laurent
- +2 personnes

### CCAS

Présidente : GUEDENET Brigitte

- Mme GLEONEC Dominique
- M GIRIER Laurent
- Mme TIET Valérie
- +4 personnes

### DELEGUE BIBLIOTHEQUE

GUEDENET Brigitte

- Mme FRANDON Sylvaine
- Mme PINVIDIC Anne

+6 personnes : RIOU Alizée, GUILLOT Bernard, FRANDON Danièle, BOYER Marie-Paule, EFFANTIN Dominique, BERNIER Christine, Marthe



## COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

SLO

ID : 038-213803638-20200528-2020D014-DE

### COMMISSION FLEURISSEMENT

Vice Président : FRANDON Jean-Claude

Membres :

- M BOUVIER Baptiste,
- M COMBEMOREL Michael,
- Mme FRANDON Sylvaine,
- M GIRIER Laurent,
- Mme GLEONEC Dominique,
- Mme GUEDENET Brigitte ,
- M POINT Bruno,
- Mme MOREL Caty,
- Mme PINVIDIC Anne,
- M REZKALLAH Habib,
- M SCANDOLA Marc
- M SERPINET Claude,
- Mme TIET Valérie

### COMMISSION COMMUNICATION

Vice Président : FRANDON Jean-Claude

Membres :

- Mme PINVIDIC Anne
- Mme FRANDON Sylvaine
- Mme TIET Valérie
- M COMBEMOREL Michaël
- M SCANDOLA Marc
- M BOUVIER Baptiste

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélemy le 28/5/2020

Le Maire





COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY

Envoyé en préfecture le 02/06/2020

Reçu en préfecture le 02/06/2020

Affiché le

ID : 038-213803688-20200528-2020015-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/ 2020**

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS :** BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte, MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie SCANDOLA Maud

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme GUEDENET Brigitte a été nommée secrétaire de séance.

**2020D0015 DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE  
AU SEIN DU TERRITOIRE D'ENERGIE ISERE TE 38**

Considérant l'adhésion de la commune à Territoire d'Energie Isère (TE38) ;  
Considérant la nécessité suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38 ;  
Considérant qu'en application de l'article L 5721-2 du Code général des collectivités territoriales, pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;  
Considérant que le mandat des nouveaux représentants de TE38 ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Comité syndical de TE38 ;  
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU les statuts de TE38 ;  
VU la délibération d'adhésion à TE38 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Désigne M FRANDON Jean-Claude délégué titulaire du conseil municipal au sein de TE38.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Pour copie conforme  
A St-Barthélémy le 28/5/2020  
Le Maire, Gérard BECT





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28/5/ 2020**

Conseillers en exercice : 15

Présents 15

Votants 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur BECT MAIRE.

**MEMBRES PRÉSENTS** : BECT Gérard, BOUVIER Baptiste, COMBEMOREL Michael, FRANDON Jean-Claude, FRANDON Sylvaine, GIRIER Laurent, GLEONEC Dominique, GUEDENET Brigitte  
MOREL Caty, PINVIDIC Anne, POINT Bruno, REZKALLAH Habib, SERPINET Claude, TIET Valérie, SCANDOLA Marc

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

M. GUEOENET a été nommé secrétaire de séance.

**2020D0016 DESIGNATION DELEGUE REFERENT AMBOIRIE**

Monsieur le Maire rappelle que la Communautés de Communes d'Entre Bievre et Rhône nous a sollicités dans le cadre de la mise en place d'un réseau de référents pour la lutte contre l'ambrosie sur les terres agricoles,

Ces référents auront pour mission

-d'avoir un rôle de relais pour gérer les plaintes

-d'avoir un rôle de prévention et de conseil

-de repérer les parcelles infestées, rencontrer les agriculteurs exploitant les parcelles sur lesquelles l'ambrosie n'est pas détruite

-d'avoir un regard sur ce qui se fait sur les espaces non agricoles (bords de route, chantier en cours, zone d'activité...)

Monsieur le Maire propose en tant que référents M

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité**

**VALIDE** la proposition de M SERPINET CLAUDE

**AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus

Pour copie conforme

A St-Barthélémy le 28/5/2020

Le Maire, Gérard BECT

